
Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 21 septembre 2011)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de décret portant octroi d'un crédit supplémentaire urgent de 2.327.500 francs destiné à financer les prestations complémentaires AVS

La commission de gestion et des finances,

composée de MM. Baptiste Hurni, président, Philippe Haeberli, vice-président, Fabien Fivaz, rapporteur, Martial Debély, Jacques Hainard (excusé), Bertrand Nussbaumer, Daniel Schürch (excusé), Claude Guinand (excusé), Charles Haesler, Olivier Haussener, Jean-Bernard Wälti, François Konrad, Daniel Ziegler, Raymond Clottu (excusé) et Jean-Charles Legrix,

fait les propositions suivantes au Grand Conseil:

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité des membres présents, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil selon la procédure sans débat.

Neuchâtel, le 19 novembre 2011

Au nom de la commission
de gestion et des finances:

Le président,
B. HURNI

Le rapporteur,
F. FIVAZ